

Numéro du recours : 20140566
(à rappeler dans toute correspondance)
Date du recours : 10/09/2014
Objet : opposition à contrainte(s)
du 20/08/14 signifiée le 05/09/14 = 1.279 €
(1er trimestre 2014)
Réf. Organisme :

Madame ROUSSEAU Patricia
Les Granges
73260 FEISSONS S/ISERE

AVIS DE PROROGATION DE DÉLIBÉRÉ
(article 450 du nouveau Code de procédure civile)

Je vous informe que le délibéré du dossier référencé ci-dessus débattu lors de l'audience du 15/06/2015 et concernant l'affaire opposant :

Requérant(s) :

Caisse R.S.I. Auvergne
Contentieux Sud Est
11 rue Jean Claret
CS 20002
63063 CLERMONT FERRAND CEDEX 1

Maitre CATALDI Daniel

Défendeur(s) :

Madame ROUSSEAU Patricia
Les Granges
73260 FEISSONS S/ISERE

est prorogé au **10 août 2015**, et ce en raison de la charge de travail actuelle.

A CHAMBERY, le 27 juillet 2015 .
Le Président du Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale,
V. ESCALLIER
P/o La Secrétaire,
S. DELERUE

